

## **A propos de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE)**

- 1- En tant que candidat aux élections, vous avez connaissance de la construction de l'incinérateur des boues à MAERA. Mais en tant que citoyen, voulez-vous exprimer et justifier votre position ... ?**

En tant qu'habitant et citoyen, ma position personnelle est très claire : je n'accepte pas qu'un projet aussi impactant pour la santé de la population n'ait pas été présenté en toute transparence par la mairie de Lattes en amont des décisions. Un tel projet aurait dû être présenté en amont du vote à la Métropole par nos conseiller métropolitains aussi bien ceux de la majorité municipale (Monsieur Meunier et son équipe) que de l'opposition en la personne de Monsieur Fourcade. Pour moi, une concertation en amont du vote aurait dû avoir lieu pour informer la population et un « référendum » aurait pu se tenir pour demander l'avis des Lattoises et des Lattois

- 2- Si en tant que citoyen vous vous opposez à sa construction et si vous êtes élu, arrêtez-vous la construction de cet incinérateur des boues des communes de la Métropole afin de supprimer les risques générés par les émissions de particules fines, PFAS et autres substances nocives non filtrées par le dispositif et autres pollutions générées au niveau des nappes phréatiques, etc. ? Merci de bien vouloir justifier votre réponse.**

L'arrêt de la construction de cet incinérateur est impossible dans la situation actuelle, car le délai légal pour les recours est dépassé.

Le grand nombre de projets néfastes pour la santé et pour la qualité de vie décidés par la Mairie de Lattes et la Métropole, projets menés en parallèle et sans informations, a rendu difficile la prise de conscience et la mobilisation des citoyens sur ce sujet précisément. Néanmoins, si nous sommes élus demain à la Mairie de Lattes et à la Métropole de Montpellier, nous étudierons les solutions politiques possibles pour transformer ce projet en un projet moins polluant pour la santé et l'environnement

- 3- Quelles actions comptez-vous mettre en place pour y parvenir ?**

Nous demanderons un moratoire sur ce projet afin d'obtenir l'ensemble des informations techniques avec l'aide d'un organisme indépendant et de savoir si le projet en l'état peut être modifié. Il s'agit là d'une volonté politique que nous mènerons aussi bien sur la commune de Lattes qu'à la Métropole.

- 4- Vous engagez-vous, si vous êtes élu, à lancer une démarche citoyenne (ou/et une consultation des habitants de Lattes) pour mettre en œuvre des solutions alternatives au projet délétère UVE à la fois pour la santé et l'environnement de la commune ?**

La démarche citoyenne que nous mettrons en place concernera la maîtrise du fonctionnement en termes de sécurité sanitaire et d'information transparente. Nous demanderons des mesures quotidiennes par un organisme indépendant de la toxicité des fumées. Une grande consultation sera également menée auprès de l'ensemble de la population lattoise et des communes environnantes pour les informer et les consulter afin de peser sur les décisions politiques de la Métropole de Montpellier.

- 5- En cas de difficultés pour stopper le projet, quelles dispositions techniques prendrez-vous pour réduire au maximum les risques pour la santé et l'Environnement ? Merci de bien vouloir les préciser.**

J'exigerai un moratoire sur la construction afin de mettre en place les procédures de contrôle sanitaire par un organisme indépendant et d'information avant le démarrage de l'UVE

- 6- Vous engagez-vous à informer les Lattois sur les risques, les enjeux et les mesures prises par votre équipe si vous êtes élu ?**

Oui bien sûr. Nous organiserons des réunions publiques au cours desquelles ces éléments d'information seront présentés. Nous mettrons également en place une Commission Environnement qui réunira les habitants et des élus. Elle assurera le suivi du fonctionnement de l'UVE

**7- Quels seront les contrôles que vous ferez réaliser par vos services et des prestataires externes spécialisés, indépendants ? Quelles en seront les fréquences ?**

La Commission Environnement sera en relation avec les techniciens de MAERA et des experts indépendants afin de s'assurer que les meilleures décisions soient prises et mises en œuvre. La fréquence des contrôles sera décidée par la commission

**8- Vous engagez-vous à informer les Lattois des résultats des contrôles réalisés ? Si oui, par quels moyens et sous quel délai les communiquerez-vous ?**

Oui bien sûr. Le résultat des contrôles sera publié sans délai par la Commission Environnement et commenté en conseil municipal.

**9- Vous engagez-vous à faire mettre en œuvre les dispositions correctives nécessaires en cas de résultats des contrôles au-delà des seuils limites acceptables pour la santé ? Et le cas échéant à remettre en question les installations sources de nocivité ?**

Une veille quasi quotidienne sera faite sur ce projet et nous alerterons les autorités compétentes pour que des mesures soient prises en urgence en cas de seuils limites acceptables dépassés. Nous mettons déjà en question ce projet, il est avéré toxique pour les populations, nous continuerons notre mobilisation jusqu'à avoir gain de cause et jusqu'à ce que la population soit protégée et hors de danger

**A propos de la Chaudière à Combustibles Solides de Récupération (CSR)**

**10- En tant que candidat aux élections, vous avez connaissance du projet CSR sur le site d'AMETYST à GAROSUD, mais en tant que citoyen, voulez-vous exprimer et justifier votre position ... ?**

En tant que citoyen, je m'oppose formellement à ce projet. Pour des raisons de santé publique, pour des raisons budgétaires, pour des raisons de cohérence. La santé publique est menacée par ce type d'industrie polluante (voir d'autres installations en France comme Ivry où les mesures indépendantes montrent les écarts avec la norme). Le financement de ce projet est favorable à l'entreprise privée qui va gérer l'incinérateur et défavorable aux finances publiques. Enfin ce projet va à l'encontre de la seule démarche d'avenir qui consiste à réduire les déchets à la source.

**11- Si vous êtes élu, remettez-vous en cause cet incinérateur à déchets sur la ville de Montpellier très proche de Lattes afin de supprimer les risques générés par les dégagements des particules et substances dangereuses pour la santé et l'Environnement ?**

Oui nous défendrons nos arguments auprès de la Métropole. Lattes n'est pas la seule ville concernée par les risques de cet incinérateur. Toutes les villes alentour le sont également. Nous ne serons pas seuls à proposer d'autres solutions

**12- Quelles actions comptez-vous mettre en place pour y parvenir ?**

Nous travaillerons avec d'autres communes et d'autres candidat.e.s aux élections municipales au sein de la Métropole pour dire non à ce projet. Nous ferons une grande consultation citoyenne avec un référendum pour que la population puisse s'exprimer sur cette question et ferons remonter le résultat à la Métropole.

**13- Sachant que ces projets concernent non seulement la commune mais toute la Métropole, vous engagez-vous, si vous êtes élu, à lancer une démarche citoyenne pour faire mettre en œuvre par la Métropole des solutions alternatives aux projets délétères des CSR et UVE à la fois pour la santé et l'Environnement ?**

Oui, comme indiqué précédemment, nous organiserons une grande consultation citoyenne sur ces deux projets afin d'informer les citoyens, de leur expliquer de façon contradictoire ces projets et pour qu'ils puissent se prononcer par un vote sur ces projets

**14- En cas de difficultés pour stopper le projet, quelles dispositions techniques vous engagez vous à faire prendre par la Métropole pour réduire au maximum les risques pour la santé ? Merci de bien vouloir les préciser.**

Si nous échouons dans nos démarches pour faire annuler ce projet de CSR, nous demanderons que des mesures quasi quotidiennes soient prises par un organisme indépendant et que la population soit avertie au jour le jour sur les risques faibles ou élevés

**15- Vous engagez-vous à informer les Lattois sur les risques, les enjeux et les dispositions prises ?**

Oui, la Commission Environnement et le Conseil municipal informeront les citoyens de manière transparente

**16- Quels seront les contrôles que vous ferez exécuter par vos services et des prestataires externes spécialisés, indépendants ? Quelles en seront les fréquences ?**

Nous agirons auprès de la Métropole pour que cette démarche de contrôle par des experts indépendants soit mise en œuvre, car le sujet dépasse la seule ville de Lattes

**17- Vous engagez-vous à informer les Lattois des résultats des contrôles réalisés ? Par quels moyens ?**

Oui, la Commission Environnement et le Conseil municipal informeront les citoyens de manière transparente

**18- Vous engagez-vous à faire mettre en œuvre les dispositions correctives nécessaires en cas de résultats des contrôles au-delà des seuils limites acceptables pour la santé ? et le cas échéant à remettre en question les installations sources de nocivité ?**

Une veille quasi quotidienne sera faite sur ce projet et nous alerterons les autorités compétentes pour que des mesures soient prises en urgence en cas de seuils limites acceptables dépassés. Nous mettons déjà en question ce projet, il est avéré toxique pour les populations, nous continuerons notre mobilisation jusqu'à avoir gain de cause et jusqu'à ce que la population soit protégée et hors de danger

### **Autres sujets phare sur notre commune**

**19- Quelles seront les autres mesures en lien avec la problématique de gestion des déchets et de la protection de l'Environnement sur Lattes et au-delà que vous ferez mettre en place durant votre mandat, si vous êtes élu ?**

Nous agirons auprès de la Métropole pour que le projet Zéro déchets qui vise à limiter le plus possible les déchets en amont soit mis en œuvre. Au-delà de l'action au niveau de la Métropole, la Commission Environnement et l'Ecoscope feront des actions pédagogiques auprès des Lattois. Nous avons prévu de mettre en place une brigade verte pour faire de la sensibilisation auprès de la population, de la prévention et de la formation concernant le tri et les biodéchets. Nous irons voir l'ensemble des entreprises lattoises pour travailler avec elles sur la diminution des déchets, sur la diminution des emballages, sur une meilleure organisation pour que les indépendants et les entrepreneurs puissent avoir des points de collectes dans la Métropole qui leur coûtent moins cher afin d'éviter les dépôts sauvages.

**20- Organiserez-vous auprès des Lattois des consultations citoyennes régulières sur la politique de gestion des déchets et sur les solutions alternatives existantes ?**

Oui, les consultations citoyennes sont le pilier de notre projet communal. Nous mettrons l'accent sur ce sujet très important comme sur l'ensemble des projets structurants de notre commune

**21- Quels sont vos projets d'urbanisation et de transformation de Lattes qui seront lancés tout au long de votre mandat ? Merci de bien vouloir les lister**

Nous ferons une consultation citoyenne pour le projet Ode à la mer et pour le revoir à la baisse. Zéro artificialisation nette dès le début du mandat. Le projet du Petit Tinal sera arrêté. Une urbanisation maîtrisée et en adéquation avec les besoins des Lattois, des logements accessibles et pas des tours signal hors de prix

**22- Quelles dispositions prendrez-vous pour en réduire l'impact sur la circulation routière, le traitement des rejets etc. ? Pouvez-vous les préciser ?**

Concernant l'impact sur la circulation routière, nous ferons faire une étude concernant le rond-point de l'avenue de l'Europe afin de mettre en place un véritable rond-point pour fluidifier la circulation et éviter les bouchons aux heures de pointe. Nous refusons un nouveau pont sur le Lez qui ne ferait que multiplier le nombre de voiture sur Lattes, en plus des 8000 logements prévus qui amèneront également nombre de voiture avec la pollution que cela engendre, fumée, micro particules, etc. Nous mettrons en place une passerelle piétons et cyclistes entre Maurin et Lattes centre et nous travaillerons à un véritable maillage des pistes cyclables sur la commune. Nous ferons des zones à 30km dans les zones pavillonnaires et sur les axes secondaires de la commune.

**23- Quel est votre positionnement sur le doublement des vols au niveau de l'aéroport de Montpellier Méditerranée ?**

Nous sommes opposés à l'agrandissement de l'activité de l'aéroport. D'une part pour les nuisances supplémentaires apportées aux habitants de Boiragues et de Lattes centre, d'autre part parce que nous ne souhaitons pas favoriser une activité polluante qui ne bénéficiera qu'à une petite partie de la population.

**24- Quel est votre positionnement sur le Contournement Ouest de Montpellier ?**

Nous sommes, en accord avec les associations de défense des riverains de St Jean de Vedas, Juvignac, pour dire que la solution autoroutière n'est pas adaptée aux problèmes de circulation réels. D'autres solutions beaucoup moins impactantes pour les riverains existent et n'ont pas été mises en concurrence avec la solution autoroutière. Ce n'est pas normal. Il faut bien entendu élargir les voies de circulation, mais en mettant en place des voies par-dessus et par-dessous pour fluidifier les ronds-points. La solution d'une autoroute traversant cette zone n'est pas la bonne solution, ni pour notre santé, ni pour l'environnement

**25- Suite à ces nouveaux projets, mettez-vous en œuvre de nouveaux contrôles des émissions de PFAS et autres substances nocives à la santé et à l'Environnement et de façon régulière?**

Les émissions de PFAS et autres substances nocives pour la santé concernent toutes les villes de la Métropole, même si Lattes concentre beaucoup de sources de pollution. Nous agissons donc dans le cadre métropolitain pour la mise en place d'un observatoire indépendant de la qualité de l'air et de l'eau

**26- Si oui, à quelle fréquence ?**

Dans le cadre de la démarche métropolitaine, nous nous assurerons que la fréquence permette de réagir immédiatement en cas d'incident ou d'accident industriel

**27- Quelles dispositions ferez-vous prendre en cas de taux au-dessus du seuil limite acceptable pour la santé ?**

Ces dispositions seront prises dans le cadre de la Métropole car les pollutions de l'air ou de l'eau concernent le plus souvent plus d'un territoire. Sur notre commune, nous informerons l'ensemble de la population par de l'affichage public, des messages sur le site de la ville et étudierons la possibilité de mettre en place une application municipale sur les téléphones portables pour informer et sensibiliser l'ensemble des personnes qui le souhaitent. Et pour alerter en cas de danger par la pollution de l'air ou autre